

LISTE DES DOCUMENTS

LOGEMENT SOCIAL

Documents à fournir obligatoirement

Votre situation est la suivante :	Documents à fournir
Revenu d'intégration sociale – CPAS	Attestation stipulant le montant de l'indemnité actuelle délivrée par le CPAS
Allocations de chômage	Attestation avec taux journalier brut actuel délivrée par le syndicat ou la CAPAC
Indemnités de mutuelle – maladie – invalidité	Attestation avec taux journalier brut actuel + pourcentage éventuel d'invalidité délivrée par la mutuelle
Allocation d'handicap	3 derniers extraits de compte
Pension	3 derniers extraits de compte + extrait de compte avec le pécule de vacances + la fiche reprenant le détail de la pension (précompte, congés payés...) délivrée par l'Office National des Pensions
Salarié(e)	Fiche de salaire des 3 derniers mois reprenant au minimum un mois complet. Si temps partiel, fournir une attestation officielle provenant de l'organisme de paiement des allocations pour le chômage, la mutuelle ou le CPAS. Les données doivent correspondre. Par exemple : si fiche de salaire reprenant les données de juin, fournir une attestation pour un complément éventuel perçu également pour le mois de juin
Indépendant	Dernier avertissement extrait de rôle ou déclaration TVA des 6 derniers mois
Intérimaire	Fiche de salaire actuelle reprenant un mois complet ou le décompte individuel annuel + complément de chômage éventuel
Membre du ménage de + de 18 ans	Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne perçoit pas de revenu et est à charge de « ... » datée et signée par les intéressés

Documents supplémentaires à fournir en fonction de votre dossier :

Votre situation est la suivante :	Documents à fournir
Vous occupez un logement d'insertion ou de transit dans les six derniers mois de sa location ou de son occupation	Copie du contrat de bail
	Attestation de l'organisme gestionnaire du logement
Vous êtes victime d'un événement calamiteux (inondation, incendie,)	Attestation de reconnaissance du Fonds des Calamités
Vous êtes reconnu sans abri par un CPAS	Attestation signée du Président et de la secrétaire du CPAS compétent
Votre logement est déclaré inhabitable ou surpeuplé par les agents de la Division du Logement ou par la commune	Attestation d'inhabitabilité de la Division du Logement (DGTALP)
	Arrêté du Bourgmestre
Votre logement fait l'objet d'un arrêté d'expropriation	Arrêté d'expropriation



Votre bail est résilié pour occupation personnelle ou pour gros travaux par le propriétaire	Lettre de renon du propriétaire
Vous devez quitter votre logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine	Attestation de l'Administration Communale
Vous êtes domicilié dans une caravane	Attestation administration communale
Vous avez quitté votre logement dans les trois mois à la suite de violences intrafamiliales	Attestation du centre d'hébergement ou du CPAS
Le ménage dont le revenu imposable est inférieur à 30.100 € et dont 1 seul membre est au travail,	Dernière fiche de salaire, contrat de travail, attestation de paiement des cotisations sociales
Vous êtes mineur d'âge et mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse	Attestation de mise en autonomie – Directeur de l'Aide à la jeunesse
Si personne handicapée à + de 66%, ou manque d'autonomie fixé à 9 points ou votre capacité de gain est réduite à 1 tiers	SPF Sécurité Sociale
Un membre du ménage ne peut plus exercer d'activité professionnelle à la suite d'une maladie professionnelle ou d'un accident de travail	Attestation du fonds des maladies professionnelles ou du Fonds des accidents de travail
Le ménage dont le seul membre au travail a perdu son emploi dans les douze dernier mois	<u>Travailleur salarié :</u> Fiche de salaire; contrat de travail, C4 <u>Travailleur indépendant</u> Attestation de paiement des cotisations sociales, Attestation de cessation d'activité
Ménage en état de précarité bénéficiant exclusivement d'une pension légale	extrait bancaire du mois de mai de l'année (paiement qui comprend les congés payés)
Vous bénéficiez d'une pension de prisonnier de guerre, politique ou invalide de guerre	Copie du brevet de pension
L'ancien prisonnier politique et ses ayants droits	Attestation SPF sécurité sociale direction générale des victimes de la guerre
L'ancien ouvrier mineur	Attestation du service des indemnités de l'INAMI